



# PROJET PÉDAGOGIQUE PÔLE JEUNESSE

Le projet pédagogique est élaboré à partir du projet éducatif et résulte d'un travail collectif : il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné. Ce document est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne : il aide à construire la démarche pédagogique.

# QUI SOMMES-NOUS ?

Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes est une association loi 1901, agréée de jeunesse et d'éducation populaire, qui met en place :

L'association vise à inciter, soutenir, et coordonner les projets avec et pour les enfants, les jeunes et les familles.

A travers son projet elle souhaite :

- Proposer des accueils collectifs de qualité,
- Accompagner les familles dans les différentes actions éducatives,
- Accompagner à la réalisation de projets individuels et collectifs,
- Permettre l'accès des activités à tous.

Elle met en oeuvre des projets en fonction des territoires et du public accueilli, en créant un contexte favorable pour développer la personnalité, la confiance en soi, et les potentialités de chacun dans une logique de complémentarité éducative.

*Les actions étant un support pour développer la responsabilité, la prévention et la citoyenneté.*



Des accueils de loisirs  
- enfance (3-11 ans)  
- jeunesse (11-17 ans)



Des animations  
à destination des familles



Des animations locales  
avec les partenaires (communes,  
groupements de communes,  
structures du territoire)

## L'action du pôle jeunesse s'inscrit dans un cadre réglementé :

- 1 Le code de l'action sociale pour les accueils collectifs de mineurs qui font l'objet d'une déclaration départementale de la jeunesse et des sports,
- 2 Des conventions avec les collèges du territoire pour la pause méridienne et les différentes actions d'animation (expo 13-18, Festiprev', sécurité routière, formation des délégués, etc...),
- 3 Des agréments CAF pour les dispositifs PDN (Promeneurs du Net) et accompagnement de projets de jeunes.

### CDC Aunis Sud secteur ouest

Aigrefeuille d'Aunis, Anais, Ardillères, Ballon, Bouhet, Chambon,  
Ciré d'Aunis, Forges, Landrais, Le Thou, Virson

### Territoire d'intervention



### SIVOM de la Plaine d'Aunis

Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Montroy, St-Christophe,  
St-Médard d'Aunis, Vérines

*Le fonctionnement du pôle jeunesse s'inscrit dans la continuité du projet associatif basé d'un travail en partenariat avec les différents acteurs éducatifs pour assurer la complémentarité éducative*

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

*Le public accueilli au pôle jeunesse est composé de jeunes pré-adolescents et/ou adolescents, qui sont issus de 2 territoires différents (rural et semi-rural).  
Le pôle jeunesse est ouvert à tous quel que soit son genre, sa religion, ses origines et sa culture.*

1

## Encourager l'autonomie des jeunes



*le jeune est un adulte en devenir*

Impulser et animer des actions de prévention et de responsabilisation.

Accompagner la démarche de projet de jeunes : soutenir, guider, superviser.

Investir les jeunes dans les actions, les projets et l'élaboration des programmes d'activité.

2

## Accompagner l'émancipation des jeunes



*le jeune est le citoyen de demain*

Proposer des espaces (lieux/temps) de liberté, de créativité et d'expression.

Favoriser et animer des temps d'échange et de discussion pour une ouverture aux débats.

Développer leur esprit critique et citoyen par la réflexion, la prise de décision et le choix.

3

## Expérimenter le collectif



*le jeune prend place dans la société*

S'ouvrir aux autres pour créer du lien et une cohésion de groupe.

Apprendre à faire ensemble.

Vivre ensemble dans la tolérance et l'acceptation des autres.

4

## Travailler en lien avec les différents réseaux et acteurs éducatifs



*s'inscrire dans une cohésion éducative*

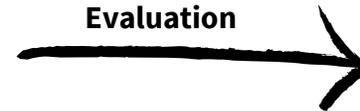
S'appuyer sur les savoirs, les compétences et les ressources existantes du territoire.

Développer et entretenir les partenariats.

S'emparer des politiques jeunesse de territoires.

- Des actions et des projets au regard des objectifs pédagogiques (bilan par période et en fin d'année),
- Du projet pédagogique au regard du projet associatif, du projet éducatif de territoire, projet éducatif local.

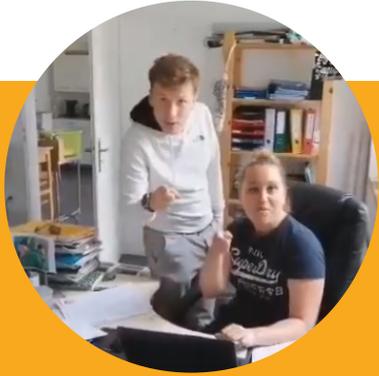
**Evaluation**



*Critères d'évaluation :*

- \*pertinence (adaptation de l'action aux objectifs),*
- \*efficacité (facteurs de réussites et/ou difficultés rencontrées),*
- \*utilité (impact de l'action).*

# RÔLE DES ANIMATEURS



Prévention du suicide  
DISPOSITIF  
SENTINELLE

2 animateurs formés



- Accueillir les jeunes dans un environnement sécurisé et adapté,
- Être garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes,
- Faire respecter les règles des lieux d'intervention, des activités pratiquées, la réglementation et ce projet pédagogique,
- Exercer un rôle d'exemplarité et de prévention,
- Veiller au bien-être et au respect du jeune et de sa famille,
- Être créatif et force de proposition,
- Être en capacité de créer un lien de confiance avec le jeune et sa famille,
- Être relais d'information avec les différents acteurs autour du jeune.

Chaque animateur est responsable de l'encadrement, du déroulement et de l'organisation des activités de son groupe

Il doit préparer ses activités en amont et être capable de s'adapter à toutes situations.



9-13 moi,  
jeune citoyen

5 ANIMATEURS FORMÉS

18  
13 questions  
de justice

Prévention, écoute, aide, renseignements  
17  
Promeneurs  
du Net  
Charente-Martin



Aurélie PAPJ promeneur du net  
Thomas PAPJ promeneur du net



Aurélie PAPJ  
thomaspapjjeunesse

thomaspapj



aureliepapj



Les animateurs sont présents sur les réseaux sociaux



L'ensemble des salariés permanents de l'association



L'équipe jeunesse est constituée d'animateurs permanents détenteurs de diplômes professionnels de l'animation.

Des animateurs vacataires renforcent l'équipe durant les vacances scolaires.

L'action du pôle jeunesse s'appuie sur des projets et des actions récurrentes, des réseaux et des partenariats.



**Les T'cheks jeun's** (monnaie interne à PAPJ) = cette monnaie a pour objectif de valoriser l'implication des jeunes dans les actions. Les bénéfices réalisés dans les actions d'autofinancement sont redistribués pour permettre aux jeunes de financer leurs projets/activités/sorties/séjours.



### 1. Expo 13-18, questions de justice

C'est une exposition interactive dont l'objectif est de sensibiliser, informer et apporter des réponses claires aux élèves des collèges sur la loi et le système judiciaire à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs.

### 2. Festiprev'

Accompagnement à la réalisation de films de prévention et de citoyenneté par des jeunes en lien avec l'expo 13-18. Ces films concourent au festival international du film de citoyenneté, prévention et jeunesse. Ces films peuvent être présentés dans d'autres festivals et/ou événements.

### 3. Promeneurs du net (PDN) : présence éducative sur internet

C'est un dispositif qui vise une action éducative sur la Toile menée par les professionnels qui écoutent, informent, accompagnent, conseillent et préviennent. Ils entrent en contact et créent des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux notamment. Le but n'est pas la surveillance mais la veille et l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations.

### 4. Sécurité routière

### 5. Actions en fonction des thématiques et des activités abordées



## Actions d'émancipation = de la démarche palabre au BurO'Ado

**La démarche palabre** est un temps d'échange et de rencontre destinés à prendre en compte les idées et les envies des jeunes pour les accompagner dans la mise en place d'activités et/ou de projets, en impliquant dans les différentes étapes et la prise de conscience de contraintes. Il est composé de plusieurs branches :

- Palabres temps libres = réalisation des programmes d'activités avec les jeunes de manière interactive et ludique (sous forme de grands jeux),
- Palabres sakado = définir et monter les séjours,
- Palabres solidarité/environnement = investir les jeunes dans une démarche/des actions d'engagement solidaire/environnemental/citoyenneté,
- Palabres autonomie/responsabilité = impulser/construire des actions d'autofinancement, de prévention et de citoyenneté.

**Le BurO'Ado** a pour objectif de faire participer les jeunes au fonctionnement du pôle jeunesse et de l'association. Ce bureau élu par les jeunes adhérents de l'association a un pouvoir consultatif et représentatif.



# FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS

Le pôle jeunesse dispose d'un local déclaré auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports sur chaque territoire.

Des activités peuvent également être proposées dans les différentes infrastructures mises à disposition par les communes.



## Lieux d'accueil (locaux)

- **SIVOM de la Plaine d'Aunis**

Local jeunes - 5 rue de l'alerte 17220 La Jarrie

- **CDC Aunis Sud**

Local jeunes - Salle associative, place des écoles 17290 Le Thou

## Les temps d'accueil

Les accueils fonctionnent sur les temps périscolaires (mercredi/vendredi soir) et extrascolaires (samedi et vacances scolaires) selon un programme prédéfini.

Des séjours et des séjours courts sont proposés tout au long de l'année selon les projets émanant des jeunes (palabre sakado).

L'équipe jeunesse propose des temps d'accueil durant la pause méridienne dans les collèges de La Jarrie et d'Aigrefeuille.

L'équipe peut être sollicitée pour l'animation de projets/d'actions de prévention et de citoyenneté selon les besoins des établissements scolaires publics et privés du territoire (collèges, écoles élémentaires, MFR, etc...).

*Des soirées événements sont organisées 2/3 fois dans l'année en itinérance sur les territoires dans le but de faire connaître l'équipe jeunesse auprès des CM2 et les mettre en lien avec des collégiens pour démystifier ce passage au secondaire.*

Afin de créer du lien enfant/parent/professionnel, des temps partagés sont proposés tout au long de l'année (ateliers parents/enfants, soirées, sorties et séjours familles, etc...). Le pôle jeunesse sollicite également ponctuellement les familles lors des actions d'autofinancement afin d'impliquer celles-ci dans le projet de leurs enfants.

# COMMUNICATION

## PLAN DE COM

*Les outils*

Ces outils sont là pour permettre à l'équipe de communiquer avec les familles et les jeunes de manière organisée.

### Sur les réseaux sociaux

page facebook,  
instagram

### Sur le site de PAPJ

dans les actualités,  
dans le calendrier,  
dans l'onglet Jeunesse

### Mailing

### Après des collectivités

(Mairies, Collectivités Territoriales)  
bulletins communaux, site internet, etc...

### Dans les écoles et les collèges

via Pronote,  
avec des flyers,  
affichage foyer / vie scolaire

### Après des autres partenaires

(FRANCAS, BIJ, etc...)

## PLAN DE COM

*Temporalité*

La temporalité définit le moment où les informations doivent être diffusées.

### Programme des vacances

2 à 3 semaines avant le début des vacances

### Programme des ateliers

Mi-mai pour l'année scolaire suivante

### Palabre

Septembre appel aux projets  
1 mois avant chaque vacances (palabre temps libre)

### Soirée événement

1 mois avant

### Valorisation des actions

Le jour même ou dans les 48H max  
Fin de semaine pour les vacances scolaires

### Informations

Au fil des actualités

# CONTACTS

## Siège social

27 A ZI des grands champs 17290 Aigrefeuille d'Aunis - 06.61.56.92.14 (accueil)  
contact@papj.fr

www.papj.fr  
<https://www.facebook.com/associationpapj>

Céline ESPIOT (directrice de l'association),  
Laure DESTOMBES (comptable),  
Elodie SERER (secrétaire).



# EQUIPE PÔLE JEUNESSE

## Coordinatrice

Aurélie LE MOAL - 06.21.82.36.20

## Animateurs

Thomas FORESTIER - 06.20.08.70.85

Guillaume GROULT - 06.21.82.36.15

Axel ESPIOT - 06.03.16.70.53

Shaya MANTHE

Christelle MOINARD



jeunesse@papj.fr